

DIPLOMATIE

En visite à Libreville, le président bissau-guinéen, Umaro Sissoco Embalo, qui s'est notamment entretenu avec son homologue gabonais Brice Clotaire Oligui Nguema, a fait part de la volonté de son pays à soutenir le nôtre au long d'une Transition dont il a salué le caractère inclusif.

Page 9

BARREAU

Coucou, le revoilà ! Me Raymond Obame Sima, dont l'élection en janvier 2023 avait été invalidée par Le Conseil d'Etat, a de nouveau été porté à la tête du barreau du Gabon mercredi par ses confrères. Pas sûr, toutefois, que cet épisode sonne la fin de la crise qui l'agite depuis un an.

Page 15

TRANSPORT

Les candidats au voyage vont devoir faire sans elle, jusqu'à nouvel ordre. L'Agence Transporteur voyage vient de voir ses activités suspendues suite à une décision du parquet d'Oyem, elle-même consécutive à deux accidents tragiques au cours de ce mois décembre. Une enquête est en cours.

Page 16

CNI : VALIDITÉ PROROGÉE !

SIXIÈME et dernier Conseil des ministres de l'année sous l'ère CTRL. Présidée comme les précédentes par le général Brice Clotaire Oligui Nguema, la réunion d'hier est revenue sur ses déplacements à l'étranger comme à l'intérieur du pays, avant de consacrer une large part de ses travaux à l'adoption de projets de textes (7 en tout) dont le décret prorogeant la validité des cartes nationales d'identité établies entre 2011 et 2013 dans l'attente de l'établissement de celles biométriques.

Pages 2 à 8



POUR MOI QUOI...

Que veut-on ? Que cherche-t-on ? Où va-t-on et à quel jeu joue-t-on au barreau du Gabon ?

On vient d'apprendre que l'avocat contesté lors de son élection en janvier dernier est encore le même qui est "plébiscité". Provocation ou volonté de casser la baraque ?

En tout cas, avec cette "bonne mauvaise" nouvelle tombée mercredi dernier, c'est la hache de guerre qui est déterrée entre partisans et adversaires de l'ordre de la Maison de l'avocat. Certes, les parties en conflit observaient jusque-là un "cessez-le-feu" tant bien que mal respecté. On pensait même à un moment que la sauvegarde de l'unité (même de façade), la volonté de protéger la corporation et la nécessité d'éviter à l'opinion l'image désastreuse des avocats incapables de transcender leurs divisions allaient l'emporter, c'est reparti pour une bataille de légitimité... inutile.

La question qu'il y a lieu de se poser dans ce conflit sans fin, "qui a intérêt à ce qu'on s'assesse sur les textes ?" et "à quelles fins ?" C'est inconcevable que des hommes de droit censés utiliser celui-ci pour défendre des causes nobles puissent se comporter de la sorte et nous servir un spectacle aussi indigne qu'indécemment ! Et puis, le rôle du Conseil d'Etat qui avait invalidé la première élection et, rétro-pédalage, décide une nouvelle assemblée électorale. C'est troublant... N'y a-t-il pas une main qui pousse au pourrissement ou à l'implosion de la Maison ? Déjà, on en a les prémices avec le repli identitaire qui s'est invité dans ce tohu-bohu. Dommage...

Dommage que de nos jours il n'y ait plus, comme on en connaissait, d'hommes de consensus capables d'inviter les uns et les autres à la tempérance et à la clairvoyance, quoi...

...MAKAYA

Nous sommes disponibles en ligne !

Retrouvez vos journaux en numérique sur le **E-kiosque**. Et pour ne rien manquer, **souscrivez à un abonnement**.

Rendez-vous à l'adresse :

www.e-kiosque-sodipresse.com



L'Union à 400 Fcfa
Ou l'abonnement à partir de **10.400 Fcfa / mois**

Et bien d'autres...

